

# SERVICE IMMOBILIER – TARIFS ET SERVICES

## VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER

---

Pour la vente de vos biens immobiliers, votre notaire vous propose les trois mandats suivants : le mandat simple de vente, le mandat exclusif de vente et la vente notariale interactive.

## HONORAIRES DE NEGOCIATION

---

Les prix affichés dans nos différentes annonces s'entendent honoraires de négociation inclus. Ces honoraires, sont à la charge de l'acquéreur. Ils sont calculés de la façon suivante :

Forfait de 2.500€ hors taxe jusqu'à 30 000€, 3.000€ TTC

Tranche de 0 à 100.000€ : 5,00% hors taxe, 6,00% TTC

Tranche de 100.000€ à 150.000€ : 3,75% hors taxe, 4,5% TTC

Au-delà de 150.000€ : 2,5% hors taxe, 3,00% TTC

Négociation partagée entre deux études travaillant en inter-cabinet : honoraires libres.

## SIMPLE AVIS DE VALEUR

---

Déplacement inclus jusqu'à 25 km : 150€ hors taxe, 180€ TTC.

Le simple avis de valeur est réalisé gracieusement dans le cadre d'une signature de mandat exclusif de mise en vente.

## EXPERTISE

---

Déplacement inclus jusqu'à 25 km : 250€ hors taxe, 300€ TTC.

Document de 5 à 15 pages comprenant : un état descriptif du bien, de sa situation globale (en particulier des points de vue de l'urbanisme, des différents risques etc.), une analyse comparative de marché.

## FRAIS DE GESTION LOCATIVE

---

5% hors taxe du montant des loyers hors charges éventuelles.